

Agence d'examen de l'investissement étranger

Plus récemment, nous avons discuté de l'Office de développement des entreprises. Cette question est à l'ordre du jour puisque nous devons améliorer le rendement du secteur industriel, lui donner notre appui et favoriser les exportations.

Aujourd'hui, il est question de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Pourquoi ramener cette question sur le tapis alors que je la soulève depuis des années? En fait, une motion semblable a été présentée lors de législatures précédentes. C'est que encore une fois, je demande des renseignements que je ne peux obtenir du gouvernement.

Aujourd'hui, au cas où le secrétaire parlementaire n'aurait pas le temps voulu, je tiens à préciser que cette information n'est pas divulguée aux termes de la loi. Aujourd'hui, monsieur le Président, ce qui m'inquiète, c'est l'entente intervenue entre Tate & Lyle et l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Selon l'entente, Tate & Lyle abandonnerait sa participation dans Redpath Sugar. Or, c'est un fait que les conditions qui devaient permettre de donner suite à cette entente ne se sont pas produites. L'explication est parfaitement logique, mais elle remet en question le fonctionnement de l'AEIE et incite à se demander s'il n'y aurait pas lieu de rendre de tels accords du domaine public afin que nous soyons mieux informés de leur objet premier. A mon avis, il y a certainement lieu, je le répète, de se demander si l'intention, à l'origine, était de s'assurer que le prix de l'action serait tel que la société mère récupérerait une certaine somme, ce qui aurait pour résultat final que l'action se vendrait plus cher. Mais au fond, monsieur le Président, ce que nous voulons, par le biais de toutes ces demandes de production de documents, c'est obtenir des renseignements.

Je ne suis pas déraisonnable. Si le gouvernement avouait qu'il n'est pas en mesure de répondre à cette question parce que cela lui coûterait trop cher, ou parce qu'il lui faudrait dévoiler des renseignements secrets, par exemple, alors je comprendrais. Mais bien trop souvent, c'est la consigne du silence. On ne nous apprend rien. Pourtant, je ne crois pas que nous devrions même avoir à demander de tels renseignements. Il serait beaucoup plus facile, surtout pour les ministériels, d'appuyer les mesures gouvernementales si on leur fournissait les renseignements qui leur permettraient de se prononcer en toute connaissance de cause.

Dans les délibérations du comité dont je suis membre et qui étudie en ce moment le bill C-133 sur la pension de retraite, il aurait été facile à bien des ministériels de donner des explications si on leur avait communiqué tous les renseignements voulus dès le départ, au lieu de ne les fournir qu'après s'être fait prier.

En guise de conclusion, en cette dernière occasion qui nous est donnée de discuter de la production de documents, je prie instamment le gouvernement, que ce soit le gouvernement actuel ou ceux qui suivront, de donner un coup de main aux députés en leur fournissant à discrétion les renseignements nécessaires au lieu de les obliger à signaler les difficultés auxquelles ils se butent quand on rechigne à leur communiquer les données qui les aideraient dans leur travail. Je regrette que l'on supprime ce mécanisme et je profite de cette dernière occasion pour exhorter le gouvernement à faciliter la tâche aux députés.

Le président suppléant (M. Kilgour): Le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) n'est pas ici. Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) prend-il la parole à sa place?

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Merci beaucoup, monsieur le président suppléant. Je voudrais vous féliciter pour votre élévation à la présidence. Étant donné que vous êtes un député dénué de tout sectarisme, je suis certain que l'on notera une nette amélioration dans le respect du décorum à la Chambre, comme le disait le député de Mission-Port Moody (M. Rose).

M. Blaikie: Pince-sans-rire.

M. Nystrom: Monsieur le Président, je souscris à la motion n° 88 proposée par le député de Vaudreuil (M. Herbert). C'est une motion qui vise à la production de documents relatifs à une initiative de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. J'appuie cette motion afin d'inciter le gouvernement à divulguer davantage de renseignements sur ce qui se passe au Canada. Je crois que le gouvernement actuel fait preuve d'une dissimulation exagérée au sujet des transactions des ministères, organismes gouvernementaux et sociétés de la Couronne.

Je ne peux que souscrire aux propos du député de l'arrière-ban libéral qui vient de dire que rien ne justifie cette dissimulation. Trop souvent, on voit des notes de service marquées du sceau «hautement confidentiel», alors que les renseignements qu'elles renferment ne justifient pas tant de précautions et pourraient être fort utiles non seulement aux députés mais à beaucoup de citoyens et organisations au Canada.

Je voudrais également en profiter pour dire quelques mots sur les raisons pour lesquelles il est important que les renseignements sur l'AEIE soient accessibles au public.

[Français]

Cela est aussi important, monsieur le Président, parce que maintenant au Canada nous avons une crise de chômage. Nous comptons à peu près un million et demi de chômeurs. Nous avons aussi au Canada un taux d'inflation très élevé et nous vivons peut-être la crise la pire des pays industrialisés. Je sais, monsieur le Président, qu'il existe de nombreux problèmes mondiaux maintenant, que tous les pays européens et même le Japon ainsi que les États-Unis et tous les autres pays ont beaucoup de problèmes, mais ici au Canada la récession est plus sévère, parce que notre situation est unique et très différente.

• (1720)

[Traduction]

De tous les pays industrialisés, nous sommes celui qui a le taux le plus élevé d'investissements étrangers et de propriété étrangère.

J'ai lu ce qui s'était passé après la Seconde Guerre mondiale dans des pays comme le Japon, la France et l'Allemagne, qui était en ruines. Les habitants ont décidé qu'ils allaient reconstruire de façon à contrôler eux-mêmes leur économie et à prendre les décisions importantes. Aujourd'hui, ce sont tous des pays forts. Ils contrôlent les éléments principaux de leur économie, ils effectuent beaucoup de transformation et de fabrication et ils contrôlent leurs institutions financières. Au Canada, nous ne faisons rien de tout cela. Dans la fabrication et d'autres secteurs de notre économie, il y a plus d'investissements étrangers que dans n'importe quel autre pays industrialisé.